

Directeur de publication : Dominique FIALON
Commission communication : Béatrice HILAIRE, Dominique
RIEU, Laurie PASTRE, Guy LEMOINE

Le mot du maire



Chères Levadoises, chers Levadois,

Ces derniers mois ont été largement mis à profit pour faire avancer nos projets !

Je citerai :

- La rénovation énergétique de la mairie,
- Le vote du budget pour l'arrivée de la voie douce au Parc de la Clape,
- Le lancement des études pour l'aménagement de la rue des Ecoles (entre le carrefour de Prades jusqu'à la place de l'Eglise),
- Le lancement du programme de goudronnage des routes,
- L'acquisition de la friche à proximité de la Clape.

Le projet de création d'un Pumtrack a fait l'objet d'un appel d'offres visant à retenir les entreprises qui le réaliseront (cf. point 3).

De nombreux travaux et aménagements ont également été réalisés par les services municipaux, nous y reviendrons dans le cadre du point 2 sur les chantiers en cours.

Au titre de la vie de notre commune, nous ferons le point sur nos écoles, leurs effectifs, leur évolution.

Nous saisissons l'opportunité de ce bulletin pour revenir également sur les animations qui se sont déroulées sur notre territoire durant l'été et ces derniers mois. En effet, un léger apaisement sur le plan de l'épidémie a permis la tenue de certaines manifestations comme les feux du 14 juillet, la castagnade, le rallye de l'Ardèche.

Enfin, nous avons aussi souhaité donner la parole aux associations, associations toujours actives malgré l'épidémie et qui participent grandement à rompre l'isolement de certains habitants.



Arbre de Noël fabriqué par les services techniques

Dimanche 9 janvier 2022 est la date retenue pour les traditionnels vœux du Maire. Seule une évolution très favorable de la situation épidémique nous permettra de maintenir cette manifestation. Les récents indicateurs concernant

le COVID sont hélas peu satisfaisants, notre département ayant le triste record du plus fort taux d'incidence !

A défaut de vœux, nous espérons pouvoir relancer dès le premier trimestre la tenue des réunions de quartier. Vous en serez avisés.

Je ne saurais que trop vous engager à opter pour la vaccination, garante d'une moindre emprise de la maladie

Chères Levadoises, chers Levadois, je vous souhaite de passer d'aussi agréables fêtes de fin d'année que possible, entourés des vôtres

Bonne lecture !

Dominique FIALON



Sommaire

- 1- Vie municipale
- 2- Les Chantiers en cours
- 3- Focus projet Pumptrack
- 4- Vie associative – nos aînés
- 5- Brèves/actualités
- 6- Etat civil
- 7- Agenda des manifestations
- 8- Numéros utiles

1. Vie municipale

Les délibérations du conseil municipal

Conseil Municipal du 5 juillet 2021

Approbation du compte rendu du conseil du 18 mai 2021 après rectification (Christophe VEOL était présent alors que son nom a été omis).

PLUi : présentation et approbation

Présentation du projet du PLUi par Mme Claire Delorme, intervenante de la Communauté de Commune :

- Règlement de zonage du PLUi,
- PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable),
- OAP (Orientations D'Aménagement Prioritaires).

Des remarques ont ainsi été faites :

Le classement en zone agricole du quartier Le Faux situé dans le périmètre de l'enveloppe urbaine paraît inapproprié (morcellement parcellaire empêchant une réelle exploitation agricole)

OAP de la gare : erreur sur le caractère public ou privé de certains accès ; la transformation de cette zone d'activités en zone de densification urbaine va entraîner des conflits d'usage (bruits et nuisances des activités).

Vote : Le Conseil émet un avis favorable, à 7 voix pour, 2 Abstentions et 6 voix contre.

Signature de la Convention local ADN avec le Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique

Approbation de la signature d'une convention avec le Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) pour la construction et la maintenance d'un local technique destiné au portage des fuseaux de la fibre optique :

- Construction au croisement de la rue des Ecoles et de la rue de la Mairie (36m2)
- Entretien des abords à la charge de la commune (débranchement, élagage).
- Installation de containers poubelles près de ce local.



Signature de la Convention Certificats d'Énergie avec le SDE (Syndicat des énergies)

Approbation de la signature d'une convention avec le SDE pour la récupération des certificats d'énergies au nom de la commune.

La commune charge le syndicat de valoriser financièrement les CEE une fois délivrés et accepte que celui-ci soit dépositaire de la contrepartie financière obtenue. La commune reçoit le produit de cette valorisation des recouvrements par le syndicat.

Approbation du Rapport CLECT (Attributions de compensation) de la Communauté de communes

Participation financière de la Commune pour le programme 2021-2025 :

- * Fibre ADN : 15 214 €
- * Voirie annuelle : 8 932 €
- * Voiries supplémentaires 2021 : 10 000 €

Le conseil municipal aurait préféré un calcul pondéré par le nombre d'habitants et par le niveau de revenu des habitants de chaque commune (fibre).

Approbation du rapport par 10 voix pour et 5 contre ;

Modification des délibérations d'achat des terrains derrière Intermarché (Eyraud-Neyrand) par la Commune : fixation du prix

Approbation à l'unanimité de la modification des délibérations du 11 février dernier concernant l'acquisition de terrains pour la création d'une voie piétonnière entre la Clape et Intermarché au prix de 5 € le m² pour un total de 535m² .

Participation financière apportée par la commune à la Communauté de communes au projet de création de la voie douce

Une participation exceptionnelle de 25 000 euros a été demandée à la Commune par la Communauté de commune dans le cadre de la réalisation du projet de la voie douce.

En effet, selon un courrier de la Communauté de communes du 31 mai 2021, la traversée de la Route Nationale 102 par la voie douce, pour rejoindre le site de la Gare, renchérit le projet de plus de 50 000 euros. La Communauté de communes argue également que l'aménagement et la sécurisation de la Nationale 102 relève de la compétence communale, ceci expliquant la participation demandée.

Il est proposé que la commune prenne en charge 50% du montant des travaux au-delà des 200 000 euros budgétés par la Communauté de communes ASV dans le cadre d'un aménagement de voirie après consultation des marchés, participation plafonnée à 25 000 euros.

Le CM approuve à l'unanimité.

Conseil Municipal du 21 octobre 2021

Approbation à l'unanimité du dernier Compte rendu du Conseil en date du 5 juillet 2021.

Approbation de conventions :

- conventions à venir (l'une bipartite et l'autre tripartite) entre l'IME, la commune de Lalevade d'Ardèche et la direction des services académiques pour la mise à disposition par la mairie de Lalevade d'une salle dans l'école Jules Ferry et les dispositions relatives à cette occupation.

- convention avec l'association Déambull pour 4 interventions par an. L'association, qui habituellement s'installe dans la Salle des Fêtes propose différents jeux, concernant toutes les tranches d'âges, y compris les personnes âgées. L'avenant à la convention pour l'année 2021-2022 prévoit 4 interventions, pour un tarif de 600 euros. Celles-ci auront lieu de 14h30 à 17h30, pendant les vacances ou le mercredi.

Participation financière à l'école privée

L'attribution de la participation à l'école privée est calculée sur la base des coûts de fonctionnement de l'école publique (49051,84 en 2020 pour l'école maternelle et de 26961,49 pour l'école élémentaire).

La Commune de Lalevade a une obligation de participation en fonction du nombre d'élèves à l'école privée (et depuis 2019 à partir de l'âge obligatoire de scolarisation, soit 3 ans).

Attribution de la somme de 24 525,92 euros (10 enfants de maternelle) et 12 132,72 euros (18 enfants en élémentaire).

Le Conseil délibère à 12 voix pour et 3 abstentions.

Changement de réseau de la Bibliothèque

Arrêt de la participation au réseau « bibliothèque pour tous » au 31 décembre 2021 et conventionnement avec la BDA - bibliothèque départementale d'Ardèche- au 1er janvier 2022.

Les modalités financières seront décidées ultérieurement.

Convention avec le Centre de Gestion (ACFI) :

Conventionnement du CDG pour la mise à disposition d'un Agent chargé de la fonction d'inspection (ou assistant de prévention des risques) ; cet agent viendra faire une enquête auprès des services municipaux, notamment pour l'identification des risques et les procédures à mettre en place concernant ceux-ci.

L'intervention de l'ACFI est financée par le montant de la cotisation déjà versée au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Contrat groupe Sofaxis

Renouvellement du contrat de groupe Sofaxis au terme d'un appel d'offre conduit par le Centre de Gestion : ce contrat permet de rembourser la collectivité en cas d'arrêt de travail des agents.

Le taux auquel la collectivité sera soumise à

compter de janvier 2022 sera de 6,47% contre 5,50% actuellement (titulaires CNRACL) et de 0,95% contre 0,80% pour les agents régime général.

Approbation de la décision modificative n°1

La durée de l'amortissement est fixée à 30 ans.

Affectation des crédits :

- au compte 28041581 chapitre 040 en recette d'investissement : 2 694€

- au compte 28041582 chapitre 040 en recette d'investissement : 12 113,65 €

- au compte 68111 chapitre 042 en dépense de fonctionnement 14 807,65€

L'écriture permet de régulariser des dépenses (datant de 2015) impactant le patrimoine de la commune.

Date de la fête nationale 2022

Décision de décaler les festivités du 14 juillet 2022 au vendredi 15 juillet 2022.



Participation voie douce

Monsieur le Maire propose de créer la voie douce le long la route de la propriété ROUX menant à la Clape. Les chiffres connus à ce jour sont de l'ordre de 15 000 euros. La participation demandée par la Communauté de Commune Ardèche Sources et Volcans, par un courrier en date du 4 octobre 2021, sera de 50%.

Pour le reste des options, une étude plus approfondie devra être menée, notamment avec la commune de Prades pour l'entrée au Sud de Lalevade. La commune dispose de deux ans pour donner sa réponse.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Règlement cantine/ garderie

Après présentation du nouveau règlement cantine garderie pour la nouvelle année scolaire, le CM l'approuve à l'unanimité.

Avis concernant l'abrogation de la carte communale

Décision d'abrogation de la Carte Communale de la commune à la date de prise d'effet du PLUi.

QUESTIONS DIVERSES :

- Au niveau de l'école, le chauffage et la climatisation sont sous-dimensionnés. Une étude est à prévoir avec le SDE pour la rénovation énergétique des écoles.
- Mention est faite des différentes réunions récentes et futures entre le personnel communal et les élus (Réunion de rencontre entre élus et personnel), entretiens professionnels à faire, mise en place d'un groupe de travail (1 agent par service + 2 élus)
- La Castagnade du Samedi 16 octobre 2021, place de l'Eglise, a été une réussite : elle a rassemblé du monde et apporté de la convivialité.
- Des travaux de voirie débuteront début novembre (programme annuel).
- Des souches doivent être enlevées dans le parc de la Clape. 8 arbres, 1 par classe (publiques et privées), seront plantés, afin de remplacer un certain nombre d'arbres déracinés par la tempête du 20 juin 2021.
- La prochaine collecte de la banque alimentaire (Communauté de Communes) aura lieu le 26 novembre et le 27 novembre 2021.
- Le rapport d'activité du SIDOMSA 2020 est à disposition des élus en mairie.

Rentrée scolaire 2021-2022 à l'Ecole Publique Jules Ferry

56 enfants ont pris le chemin de l'Ecole :

- 22 maternelles encadrée par Valérie LHOPIEAU
- 8 CP CE1 , encadrée par Axelle GREGOIRE

- 18 CM1 CM2 , encadrée par Tiphaine GRATTEPANCHE
- 5 enfants sont également accueillis dans le cadre de l'Unité d'Enseignement Externalisé.

C'est entre joie et appréhension qu'enfants et parents ont été accueillis par Mme Grattepanche, directrice nouvellement nommée, par le personnel enseignant, le personnel du RASED, les AVS, le personnel communal et des élus de la commune.



Une rentrée sous le sceau de la visite officielle à l'Ecole publique (Article paru dans le Dauphiné libéré - par Jacqueline HILAIRE – correspondante)

Le jour de la rentrée scolaire, mardi 2 septembre, à 15 heures, l'école publique recevait la visite de Patrice GROS, l'IA-DASEN de Privas (inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale), ainsi que celle de Patrick LEVERINO, sous-préfet de Largentière. Ils étaient accueillis par la nouvelle directrice de l'école, Tiphaine GRATTEPANCHE, les élus de la commune, Dominique FIALON, maire et Dominique RIEU, première adjointe en charge des écoles, les écoliers, les enseignants et toutes les personnes et institutions engagées auprès des enfants .

Il faut savoir qu'au mois d'octobre 2020, l'école Jules Ferry a connu quelques perturbations : problème de respect de la hiérarchie et des enseignants, indiscipline de la part de quelques éléments...

Dans ce contexte, le travail des professeurs et des agents municipaux était devenu très difficile. L'administration en collaboration avec la mairie et son personnel, les enseignants et les parents d'élèves, tous, ont fait preuve d'un réel engagement et ont réagi rapidement afin d'enrayer au plus vite ce trouble. Des mesures efficaces ont été prises à ce moment-là et tout est peu à peu rentré dans l'ordre.

Suite à cet épisode mouvementé, il y a eu bien sûr quelques conséquences négatives, par exemple une légère baisse des effectifs de l'école, mais il faut repartir sur de bonnes bases.

C'est ce que sont venus dire les personnalités officielles présentes à Lalevade ce jour-là. Le directeur académique et le sous-préfet ont voulu, par leur présence, démontrer aussi qu'ils étaient là pour soutenir la directrice, les enseignants, la municipalité avec ses agents employés à l'école et l'ensemble des parents d'élèves. Un geste très apprécié par l'ensemble des intéressés.

Par ailleurs, d'autres points ont été évoqués : mise en avant par les élus des travaux effectués à l'école pendant les vacances, achat d'un lave-vaisselle mais aussi, remerciements pour les subventions de l'état reçues pour des dotations en matériels informatiques... Pour clore l'après-midi, les élèves de CP, CE ou CM avaient préparé, avec l'aide du conseiller pédagogique, quelques animations musicales qui ont été fort applaudies.

→ Arrivée de Sandrine NOUGIER (à droite sur la photo), titulaire d'un diplôme d'accompagnant éducatif et social dans le cadre d'un emploi aidé pour une période de 9 mois

→ Arrivée de Patricia LINARD (à gauche sur la photo), en contrat à durée déterminé, sur des activités de nettoyage des locaux (en remplacement d'un agent en arrêt de travail)



Rentrée scolaire 2021-2022 à l'Ecole privée Saint Joseph

L'école Saint-Joseph accueille 65 enfants de la TPS au CM2, répartis en 3 classes. Les élèves sont accompagnés par 3 enseignantes: Patricia COURRIOL, Amandine FAURE, et Isabelle RANC, ainsi que 2 aides maternelles.

Visite officielle



Amicale Laïque de Lalevade d'Ardèche

A noter, la désignation d'un nouveau bureau avec Virginie VATIN , Annabelle CADAT, Christelle HERNANDEZ et Amandine BELIERES + création d'une page Facebook afin d'informer sur les manifestations



Et au titre des mouvements dans le personnel

Diagnostic vidéo protection

Mardi 6 juillet 2021 a été remis par l'adjudant-chef Sauvageon Ludovic (référént sûreté de la gendarmerie nationale) et par l'adjudant-chef Fernandez Bruno (commandant de la brigade de Thueyts) le diagnostic commandé par la commune en matière de vidéo protection.

Cette étude préconise les zones d'implantations des caméras, rappelle les règles d'installation des caméras et d'exploitation des données.

Le conseil municipal sera amené à se positionner ultérieurement sur ce sujet.



Plan communal de sauvegarde – tempête du 20 juin 2021 – crues du 3 octobre et du 29 octobre 2021

La commune a connu au moins 3 épisodes climatiques intenses cette année 2021 avec une tempête le 20 juin 2021 et 2 crues de l'Ardèche les 3 et 29 octobre 2021.

Retour sur la tempête du 20 juin

De nombreux quartiers de la commune de Lalevade ont été impactés par les pluies et vents violents : tuiles emportées, arbres coupés...



Suite à cela, le parc de la Clape a été fermé pour permettre l'intervention des services techniques et ne pas exposer les promeneurs aux risques liés aux branches menaçantes

Intervention de l'entreprise Dallard Philippe pour des travaux d'élagage commandés en urgence



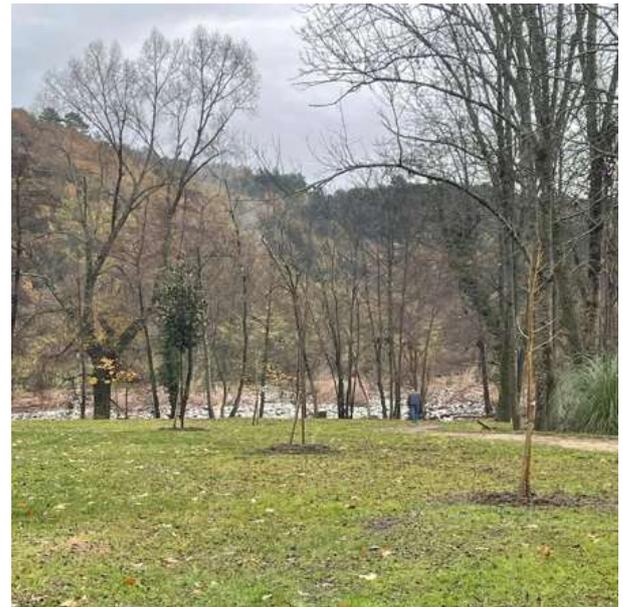
Système d'alerte et d'information des populations : le cycle d'1 minute et 41 secondes répété trois fois par les sirènes d'alerte

Nous profitons de cette actualité pour rappeler les comportements réflexes de sauvegarde adéquats en cas d'alerte :

- Se mettre en sécurité,
- S'informer,
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école,
- Ne téléphoner qu'en cas d'urgence vitale.

L'implication de chacun est indispensable au bon déroulement des opérations en situation d'urgence. Savoir réagir efficacement en cas d'alerte ou face à un sinistre, c'est faciliter l'action des secours et contribuer à la réduction des conséquences des crises.

Pour cela, il est primordial de savoir reconnaître le cycle d'1 minute et 41 secondes répété trois fois par les sirènes d'alerte.



⇒ **Tous les premiers mercredis du mois, les sirènes font l'objet d'un test pour vérifier leur bon fonctionnement.**

Opération reboisement – parc la Clape

L'ensemble des classes des écoles publique et privé ainsi que la classe externalisée de l'IME a été invité, par la mairie, à choisir des essences d'arbres.

Ceux-ci ont été plantés le 25 novembre 2021 dans le parc de la Clape ! sans les enfants hélas en raison de la recrudescence de l'épidémie de COVID !

Ce n'est que partie remise ! Rendez-vous est donné aux écoles participantes au printemps afin d'aller repérer ces plantations !!

Eliminations archives

Le 29/07 juillet 2021, ce sont 920 Kilos de documents papiers qui ont été transportés chez Plancher environnement pour une destruction confidentielle.

Cette opération d'élimination d'archives fait suite à une sélection rigoureuse des documents éliminables et ce, dans le cadre d'un travail de collaboration avec les archives départementales de l'Ardèche et avec leur accord.



Recrutement – Personnel communal

Un surveillant de baignade a été embauché sur la période estivale. Celui-ci a abandonné son poste le 13 juillet. La commune n'a pas réussi à recruter un remplaçant sur la période estivale.

Remplacement du poste de secrétaire général.

Bienvenue et bonne continuation à Sophie MILET qui a pris ses fonctions le 17 mai pour une période de 3 mois reconductible. Celle-ci nous a quittés le 30 novembre 2021.

2. Chantiers en cours

Les travaux « vestiaires du stade intercommunal » engagés par la communauté des communes ont conduit à la fermeture de la rue des Ecoles depuis le 5 janvier 2021. La réouverture ne sera que de courte durée, les travaux d'enfouissement des lignes nécessiteront, en effet, une nouvelle fermeture courant premier semestre 2022.



Voirie – aménagements des abords de route

Réfection du mur Rue Maurice Bonnaure



Travaux chemin de Serre Méjean

- Nettoyage des accotements
- Réfection des fossés



Programme de goudronnage (Novembre/décembre 2021)

Après un diagnostic concernant la totalité du réseau et suite aux constats d'une voirie très largement dégradée, la municipalité a établi les priorités suivantes.

1. VC 15 : Réfection de l'intégralité du chemin des Mineurs (avec abords très impactés par l'écoulement des eaux pluviales)
2. VC 8 : Serre Méjean
3. VC 12 : Terrisses
4. Lotissement Rue des Ecoles
5. Rue de la Cane
6. Place de la Combale
7. Rue du Stade
8. SDIS
9. Rue Intermarché

Pour certaines rues, seules des portions sont programmées. Les travaux de voirie sont financés à 100% par la Communauté des Communes pour la voirie intercommunale. La commune abonde un fonds pour la voirie communale et bénéficie des mêmes tarifs que ceux pratiqués au niveau de l'intercommunalité.

VC 15



Ouverture chemin La Clape – Intermarché



Travaux école publique

L'été a été mis à profit pour des travaux de ménage, nettoyage avec :

- Au titre de l'entretien des locaux, des travaux de peinture,
- Au titre du renouvellement des installations, un nouveau lave-vaisselle positionné à hauteur plus respectueuse du dos des utilisatrices



Construction local ADN

Les travaux de construction du local ADN sont en cours. Rappelons que Le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) est chargé des travaux nécessaires au déploiement de la fibre sur notre commune.

La fibre optique est une technologie permettant notamment d'accéder à internet en très haut débit grâce à la vitesse de transmission des données. Le déploiement de la fibre se fera à partir de ce futur local.

Calendrier de déploiement (source : site Internet Communauté des Communes Ardèche Source et Volcans)

« Les tous premiers déploiements sur notre territoire communautaire vont être réalisés dans les trois prochaines années. En 2018, les communes concernées par la première poche de déploiement de 2 200 prises seront Burzet, Chirols, Montpezat-sous-Bauzon, Péreyres, Saint-Pierre-de-Colombier et une partie de Meyras (quartier de Champagne). En 2019, les communes de la vallée du Lignon (La Souche, Jaujac, Fabras, St Cirgues de Prades) seront concernées par la mise en place de 2 050 prises. Les autres communes de notre CDC suivront entre 2020 et 2024. »

Installation d'un city parc

L'affluence constatée tout au long de l'été sur le terrain du City Parc ne fait que confirmer l'importance d'un tel équipement pour nos jeunes. Souhaitons un aussi bon accueil pour le projet de PUMPTRACK



3. Focus sur le projet Pumtrack

La municipalité s'est engagée à construire un équipement sportif de proximité, accessible à un public de 2 à 77 ans, afin de renforcer l'attractivité de son territoire. Elle a fait le choix d'un équipement de type Pumtrack, espace pour skate, roller, VTT, BMX et trottinettes accessible des débutants aux plus expérimentés.



Implanté sur la place du 14 juillet (entre Intermarché et la salle Polyvalente), il occupera un tiers de l'espace.



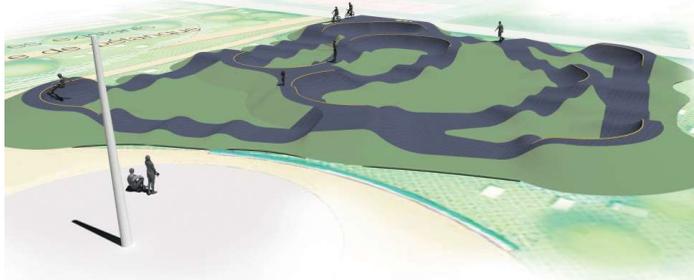
Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus globale sur les mobilités douces. En effet, il est connecté au projet de voie verte du fait du cheminement piétons entre la zone du Pumtrack et l'aire de loisirs de la Clape, qui conservera, autant que faire se peut, son caractère naturel.

Le site est déjà desservi par une voie d'accès pour les véhicules avec de nombreuses possibilités de stationnements : parking salle des fêtes, parking en face la salle fêtes.



L'aménagement proposé doit prendre en compte les usages actuels (activités ludiques et sportives), il sera intégré à son environnement immédiat (aire de jeux et jeux de boules), et

favorisera la visibilité de la pratique . Une attention toute particulière sera accordée à l'aménagement paysager.



Situé en zone inondable, sans toutefois être soumis à une zone réglementaire du PPRi, le risque inondation est pris en compte (travaux de desimpermeabilisation du site, gestion intégrée des eaux pluviales, limitation des remblais).

Enfin, le traitement de la piste sera destiné à tous les sports de glisse, accessible à tous (débutants et confirmés), la mise en œuvre des pistes sera conçue de manière à assurer la sécurité des usagers.

Au titre d'un appel d'offre publié le 9 avril 2021, la société ATELIER 16 Design S.A.S. a été retenue en qualité de maître d'œuvre pour l'Aménagement du pumptrack paysagé. Assisté par les sociétés Be.Urban et EVOLVING SKATEPARK , l'atelier 16 Design SAS a défini un projet répondant aux attentes de la municipalité

Le choix des entreprises réalisatrices sera effectué au terme de la consultation lancée début décembre 2021 avec :

- un lot pumptrack pour 99 000€ maximum,
- un lot paysage et mobilier évalué à 40 000€.

La livraison est programmée fin du premier semestre 2022.

Le  projet PUMPTRACK a fait l'objet d'une présentation en réunion publique le jeudi 8 juillet 2021. Cette réunion a permis d'aborder les thèmes suivants :

- Choix de la forme du circuit
- Réponses aux interrogations
- Intégration paysagère

4. Vie associative – animation

Championnat de France Para-athlétisme adapté : une participation remarquée du service Accueil « les Babelous » (Extrait de la page Facebook)



Festivités du 14 juillet 2021



Le Parc de la Clape s'avère le plus convivial pour ce type d'activités : concours de pétanque – paëlla – feux d'artifices – bal.

Un grand merci au Comité des Fêtes pour son organisation.

Date à retenir pour les feux d'artifices 2022 : vendredi 15 juillet

Deuxième édition du Swin-run 2021 - Vendredi 6 août à 18 h - Parc de la Clape

Il s'agit d'une compétition sportive en équipe (en duo) ou seul (solo) alternant "course à pied" et "natation"

L'organisation repose sur un partenariat entre l'association promo-sport santé et la ligue contre le cancer. L'ensemble des frais d'inscription est reversé à la Ligue contre le cancer - Comité de l'Ardèche.

Cette année l'édition a compté une quarantaine d'inscrits. Les volontaires ont pu participer à un cours de Zumba de plein air



Forum association du 11 septembre 2021

Le forum a regroupé les associations suivantes :

Le Nautilus

Le karaté club

La compagnie Pas à Pas

La bibliothèque pour tous

Le badminton

Loisirs et culture

La gymnastique volontaire - UNRPA

Les remue-ménages

Club de l'Amitié Pradois

Une faible affluence mais des exposants motivés !



Mardi 18 août : après midi don du sang

Organisé par l'établissement Français du Sang, les résultats de la collecte sont les suivants :

- 61 personnes présentées,
- 6 personnes ajournées,
- 7 nouveaux (non-inscrits mais qu'il a été possible d'intégrer dans le planning)

Castagnade : samedi 16 octobre 2021



Une belle affluence pour cette castagnade offerte par la municipalité aux habitants

Rallye Ardèche (Extrait de la page Facebook)



Les entrées (8 ou 10€) sont dédiées aux salaires des artistes. L'édition 2021 a employé : 8 musiciens(nes), une clowne, 17 chantact -eurs – rices, 16 comédiens , 4 metteurs en scène.

La Parole aux associations

Festival du jour de la Dame

Le 3 eme festival « les jours de la Dame » s'est tenu du 18 septembre au 24 octobre .

Il a permis de rassembler 850 spectateurs sur 6 Week end au travers de 13 représentations.

Le Festival « les Jours de la Dame » célèbre et diffuse sur le territoire ardéchois la scène féminine régionale et fait une large place à la découverte d'artistes, téméraires, affranchies, indépendantes et profondément singulières. Cette action est menée par l'association Leda Atomica 07 basée à Lalevade d'Ardèche, émanation de l'association Leda Atomica toujours très active à Marseille. Cette action crée un pont effectif entre nos deux régions. Des artistes marseillais participent au festival et nous aidons la programmation à Marseille d'artistes du département 07.

Le mot de la Gymnastique volontaire pour adulte

Parmi les associations Levadoises, il en est une qui existe depuis déjà longtemps, c'est le club de gymnastique pour adultes « G.V. J V » de Lalevade. Elle a été créée en 1985 et fonctionne depuis sans interruption. Elle compte actuellement 17 adhérents fidèles.

Les séances ont repris le 15 septembre dernier aux horaires habituels de 18h à 19h chaque mercredi à la salle des Fêtes. Elles sont animées par Elisabeth Benistand et s'adressent à toutes mais aussi à tous quel que soit l'âge, on y pratique des exercices physiques appropriés au rythme de chacun.

Les 2 premières séances sont gratuites pour celles ou ceux qui souhaitent faire un essai avant de s'inscrire. Si vous voulez garder la forme, la santé et passer un moment convivial, venez nous rejoindre, les gymnastes seront heureux de vous accueillir.

Renseignements : 06 22 13 88 82

Signé : Le Bureau



La naissance des Remue-méninges

Mardi 6 juillet, les membres du Cercle des Anciens (belote) et ceux du club de Scrabble levadois se sont retrouvés pour une assemblée générale extraordinaire.

A l'ordre du jour: le vote du regroupement des deux associations sous un seul nom, avec un bureau commun, tout en gardant les deux activités. Jacqueline Malartre, présidente de séance, explique la nécessité d'une telle assemblée puis fait procéder au vote. La fusion des deux associations en une seule est votée à l'unanimité.

Désignation du bureau

Coprésidentes : J Malartre et H Vandevelde, secrétaire : J Hilaire, secrétaire adjointe : A-M Jean, trésorière : R Chalvet, trésorier adjoint : G Decrossac.

Un nom est choisi , "Club Remue-méninges », ses objectifs sont précisés et l'association aura pour but d'offrir des moments de détente dans la convivialité, tout en favorisant l'activité intellectuelle dans la pratique des jeux de cartes ou du scrabble.

Reprise à 14 heures, salle de la gare, le mardi 7 septembre pour le scrabble et le jeudi 9 septembre pour les cartes. Deux séances d'essai gratuites sont offertes.

Mardi 26 octobre, séquence « émotions » au Club Remue-méninges. Et pour cause, Anne-Marie Jean, cheville ouvrière des deux sections du club (activité scrabble et activité autres jeux de société), fêtait son départ. Eh oui, "la fée clochette", comme on la surnommait pour son rôle important de chronomètre au scrabble, après 22 ans de bons et loyaux services en tant que secrétaire pour le compte des précédentes associations, à présent réunies, (club de Scrabble levadois et Cercle des Anciens), file vers

d'autres horizons, histoire de se rapprocher de sa famille lyonnaise.

Le petit discours de remerciements de la présidente des Remue-méninges, Jacqueline Malartre, n'a pas arrangé les choses car son trouble, palpable dans sa voix, a été très communicatif et certains(nes) y sont allés de leur petite larme. Bien sûr, Anne-Marie, très émue aussi, a répondu gentiment.



Déambull

La Commune de Lalevade et l'association Déambull avaient signé une convention pour 4 passages de la Ludothèque sur la commune, pour l'année scolaire 2020/21. Ces animations à visée des familles, consistent à créer des moments conviviaux autour des jeux. Pour cela différents espaces et des jeux et jouets variés sont proposés.

Un(e) animateur (trice) est là pour expliquer les règles. Tous les âges peuvent y trouver leur bonheur. L'entrée est libre est gratuite puisque c'est la commune qui offre ces moments à la population. Il y a également la possibilité d'emprunter des jeux pour continuer le plaisir à la maison.

En 2020, malheureusement, la crise sanitaire a bouleversé les "animations familles" et donc il n'y

a que celle des vacances de la Toussaint qui a pu se faire. Celle-ci a regroupé 15 enfants, 2 adolescents et 9 adultes. Ce qui était pas mal pour une première.



En accord avec la mairie, Déambull a remplacé les 3 animations qui restaient en 3 interventions auprès de l'école publique, pour le plus grand bonheur des élèves et de leurs enseignants. Le 26/03/21, le 28/05 et le 25/06, une animatrice est donc intervenue la matinée avec de nombreux jeux adaptés aux différents âges. Chaque classe a pu bénéficier d'un temps de jeux d'environ 50 minutes. C'était l'occasion de découvrir des jeux coopératifs, d'adresses, du monde, stratégiques ou de hasards.

Les Vagabonds de Lalevade d'Ardèche

L'association se réunit le mercredi et jeudi de 14H00 à 17H00 à la salle de la gare de Lalevade pour des activités artistiques et manuelles ou pour passer un bon moment autour d'un café.



Elle a organisé le marché de Noël de Lalevade le 4 et 5 décembre, un vide dressing en mars, un vide grenier et une sortie à Coucouron en septembre.



Ensemble solidaire Lalevade Prades

Le but de notre association est de rompre l'isolement par des activités conviviales et d'apporter toute l'aide nécessaire pour garantir l'autonomie des personnes âgées dans leur vie quotidienne, dans la réalisation des démarches administratives et de santé. Nous nous réunissons tous les lundis de 14h à 17h à la salle thématique de Lalevade pour une après-midi détente avec jeux de société, belote, activités artistiques (broderie, tricot, peinture...) ou tout simplement discuter autour d'un café. Cette année, nous avons pu organiser un repas champêtre à la Clape et un repas de fin d'année. On est sénior à cinquante ans aujourd'hui et nous accueillons tout le monde, car nous avons besoin de sang neuf et d'idées nouvelles.



Repas de fin d'année 2021



Karaté Club Levadois : Le Karaté depuis 2010 dans la commune

C'est en 2010, qu'a été créé le club de Karaté Shotokan, dans la commune, sous le régime de l'association, par le professeur Noël, diplôme d'état, 4eme Dan, juge de grade et arbitre de compétitions, membre du comité directeur D/A, riche d'une longue expérience dans l'enseignement, ayant formé une vingtaine de ceintures noires, ayant reçu récemment pour récompense l'anneau d'or à LA VOULTE/ RHÔNE, sous la proposition du président du comité Drôme Ardèche Mr Alain CONDOR, ainsi que Sonia, Instructeur Fédéral, 1er Dan, coach compétition, présidente, avec une expérience de plus de dix ans.

Dans le club, la pratique est traditionnelle et sportive dite de compétition, pour toutes et tous, remplit de valeurs morales et physiques.

Déclarée par L'UNESCO comme étant une discipline très complète permettant une éducation motrice complète, stimule la relation avec les autres, une recherche de forme physique générale, favorisant les valeurs de respect.

Pour découvrir, le Karaté à la salle des anciens, face à l'église, parking du cimetière, vous aurez 2 cours d'essais possible.

avec Noël, Adultes à partir de 13 ans, les vendredis à partir de 17h30, au programme de la défense et autre.

Avec Sonia, Babys Karaté à partir de 4 ans jusqu'à 6 ans, les mercredis à 14h jusqu'à 14h45, travail très ludique, et pour les Enfants de 7 à 11 ans, au programme, kions, katas, et combat de 14h45 à 16h10.



Avec la crise les cours ont toujours été assurés, soit en extérieur à La Clap, espace aménagé par la commune, avec les mesures en vigueur, le club s'est adapté, les élèves ont pu évoluer, et reprendre les compétitions, dont le championnat et la coupe départementale Katas, 4 médaillés qualifiés à PRIVAS :

- 1er Alexandre REBOUT Benjamin
- 2ème Faustine PIROG Pupille
- 3eme Eris PIROG Benjamine & Mathis KAYMAKCIOGLOU Benjamin

Et pour toutes infos :

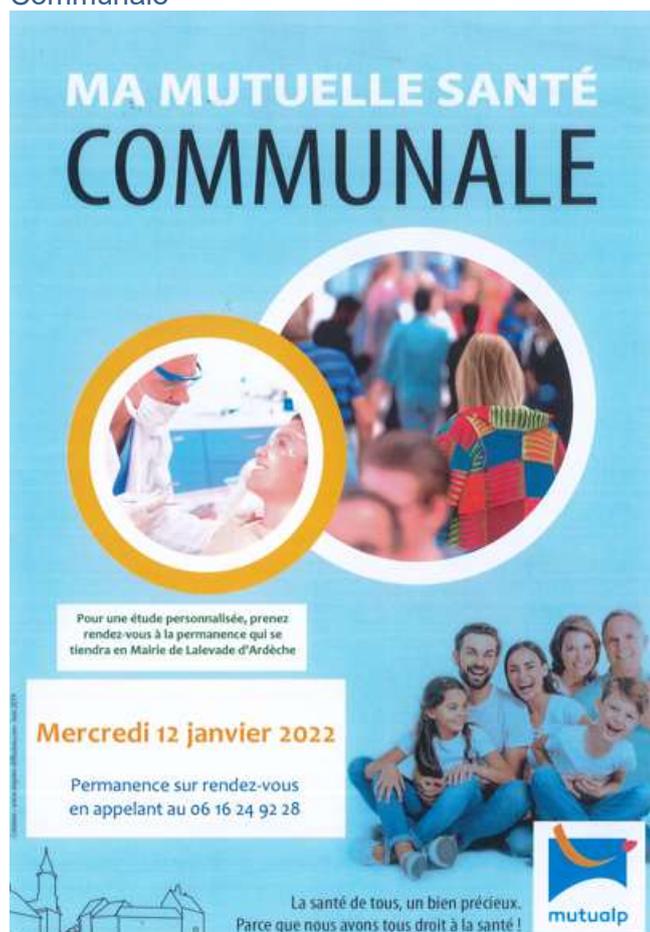
- 06/ 20/ 14/ 48/ 32
- karateclublevadois@orange.fr
- <https://facebook.com/karateclublevadois/>



5. Les brèves - actualités

Fin de l'enquête publique sur l'élaboration du PLUI le 15 décembre 2021 : Un bilan sera établi lors du prochain bulletin municipal

Prochaine permanence de Ma Mutuelle Communale



**MA MUTUELLE SANTÉ
COMMUNALE**

Pour une étude personnalisée, prenez rendez-vous à la permanence qui se tiendra en Mairie de Lalevade d'Ardèche

Mercredi 12 janvier 2022

Permanence sur rendez-vous
en appelant au 06 16 24 92 28

La santé de tous, un bien précieux.
Parce que nous avons tous droit à la santé !

mutualp

Bienvenue à Monsieur Chambon, L'Origan traiteur, qui s'installe en lieu et place de la maison Castagnier



Lutte contre le frelon asiatique

La communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans a décidé de proposer un système de prise en charge financière à 100% (dans la limite d'un prix plafond) pour la destruction des nids de frelons asiatiques sur son territoire. Pour ce faire, une convention a été signée avec le GDSA Ardèche pour coordonner les actions de lutte contre le frelon asiatique. La communauté de communes souhaite également mobiliser des professionnels du secteur garantissant le respect de certaines règles de sécurité afin de limiter les impacts sur l'environnement, la biodiversité et la santé humaine.

Dans ce cadre, la communauté de communes consulte plusieurs prestataires, intervenants dans le sud Ardèche, spécialisés dans la destruction de nids de frelons asiatiques. Ces entreprises partenaires pourront être mobilisées lors de signalement de la présence de nids de frelons sur le territoire intercommunal, via la plateforme développée par le GDSA 07 : lefrelon.com.

Participez à la lutte collective contre le frelon asiatique

La Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques sur l'ensemble de son territoire, en collaboration avec le GDSA de l'Ardèche

PROCÉDURE À SUIVRE

- 1 Vous découvrez un nid de frelon asiatique : ne jamais le détruire vous-même et garder une distance de 10m
- 2 Merci de déclarer le nid uniquement sur le site : **lefrelon.com**
En cas de besoin, téléphonez au : 06 08 92 26 67
- 3 Après vérification, la destruction sera effectuée par une entreprise agréée et prise en charge par la Communauté de communes

GDSA ardèche | LeFrelon. | Bernas - Boras - Chirolo - Fobras - Joujac - Lalevade - Le Souche - Mayras - Meyras - Montpezat-sous-Vézère - Puyras - Puy-de-Lobouzin - Prades - Saint-Cirques - de Prades - Saint-Pierre-de-Colombier - Thierys - Tel : 04 75 89 01 48 | PSU Ardèche des Sources et Volcans

6. Etat civil (du 26 mai 2021 au 10 décembre 2021)

NAISSANCES HORS COMMUNE

MEJEAN Ethan, Philippe, Serge le 19/05/2021
 TESTON Louka le 24/05/2021
 RIOU Léo, Pierre, Michaël le 18/07/2021
 RAMBAUD Maxence, Martin, Anthony le 17/08/2021
 PICAULT Mathis, Guy, Philippe le 01/09/2021
 BONACCHI Victoria, Elodie, Bruna le 13/09/2021
 CLEMENTINE Maylon, Henri, Frédéric le 18/10/2021
 SAGE Owen, Christophe, Jean-Luc le 30/10/2021

DECES COMMUNE

KOWALINSKI François le 22/06/2021
 FAYON Corentin Geoffroy le 25/06/2021
 AUDIGIER Raymond, Régis, Albert le 06/07/2021
 LANDI Mireille Annie le 09/07/2021
 PINOS François le 25/07/2021
 PEREYRON Odette Marie Louise Vve ROGER le 14/11/2021

DECES HORS COMMUNE

MOULIN Jean Victorin LE 09/06/2021
 COLONNA Maria Guiseppa le 04/07/2021
 GARCIA Manuel le 16/08/2021
 PURAVEL Christian, Jean, Marc le 06/10/2021
 ROUDIL Aimé Henri Auguste le 23/10/2021

7. Agenda

La rubrique n'est pas alimentée en raison des difficultés à se projeter dans le temps compte tenu de l'épidémie de Covid

Ramassage des encombrants

- Inscription auprès de la Communauté des Communes en appelant au 04 75 89 01 48 qui vous rappellera pour vous communiquer la date de la tournée.

8. Nous contacter – numéros utiles

Coordonnées mairie Lalevade d'Ardèche	
Tel : 04 75 38 00 51	
mairielalevade@wanadoo.fr	
Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie	
Lundi et mercredi	8H30 - 12H00
Mardi et Jeudi	13H30 - 17H00
Vendredi	8H30 - 14H00
Blog communal « Les Echos des Béalières » : diffusion de l'ensemble des comptes rendus des conseils	http://lalevade.les-echos-des-bealieres.over-blog.com/archive/2020-08/
Page facebook	Mairie Lalevade d'Ardèche
Panneau Pocket	Appli Apple et Android sur votre téléphone.



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Pour être
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



Page Facebook mairie de Lalevade :
<https://www.facebook.com/Mairie-Lalevade-dArdèche-110183387373800>



Le Blog de la mairie : <http://lalevade.les-echos-des-bealieres.over-blog.com/>



 Mairie Lalevade d'Ardèche
Publié par BÉA HILAIRE · 8 juin ·

Information SEBA

Télécharger l'application ILLIWAP pour vous permettre de recevoir l'actualité de Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche directement sur votre smartphone

<https://station.illiwap.com/.../syndicat-des-eaux-du...>



ILLIWAP

LES STATIONS
à venir

SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE
L'ARDÈCHE

ACTUALITÉS | L'APPLICATION | SAISON | Météo

Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche

Recevez l'actualité et les alertes
de votre station en temps réel.

Pour vous abonner au fil d'informations de
Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche :

1. Téléchargez l'application ILLIWAP



2. Sélectionnez le nom de la station dans le champ de
recherche OU scannez ce QRCode dans votre
application

